Exercice 1940

Minutes des écritures à passer

Annexe au virement interne simple n°

Nos des comptes	Compte d'Établissement – Dépenses Désignation des comptes	Motifs des écritures	Débit Montant	Crédit Rectifications à effectuer par le C.F. sur les comptes des exercices postérieurs à 1937 provisoirement clos : § 1940	§ 1943
	Chap. XXII – Établissement des lignes et travaux complémentaires Art. 1er Dépenses de 1er Établissement				
110 A	Concessions antérieures à 1883 Dép. remb. converties par Emprunts	Imputation des charges de 1ère année définitives	37.876,8	37.876,8	
113 A	Concessions de 1883 Dép. remb. converties par Emprunts	— d° —	8.584,1	8.584,1	
114 A	Concessions de 1883 Dép. non remb. converties par Emprunts	— d° —	476,4	476,4	
116 A	Concessions de 1921 Dép. remb. converties par Emprunts	— d° —	3.767,8	3.767,8	
117 A	Concessions de 1921 Dép. non remb. converties par Emprunts	— d° —	941,9	941,9	
118 A	Concessions diverses Dép. remb. converties par Emprunts	— d° —	12,9	12,9	
	Art. 2 – Travaux complémentaires				
134 B	Travaux compl.es proprement dits Dép. remb. converties par Subventions	Constatation au compte "T.C. dépenses remb. converties par Subventions" des dépenses afférentes au Service Militaire des Ch. de fer primitivement comptabilisées à "Emprunts au fonds commun du travail" — Principal — 260.723,30 Trait.ts — 10.787,20 Charges — 14.247,70 (Cette écriture faisant double emploi sera annulée lors de la vérification des comptes de 1943 exercice sur lequel le report au compte des dépenses converties par Subventions a été effectué par anticipation)	soldées en 1943 lors du remboursement en capital effectué par le Ministère de la Guerre	285.758,20	285.758,20
135 A	Dép. non remb. converties par Emprunts ordinaires	Report, en provenance de l'établissement des lignes, des dépenses de mise en état de la ligne de Lérouville à Metz (118,45 + 473,81)	592,3		
		Dépenses de travaux complémentaires engagées par la Sous-Direction de Strasbourg (rapport 4635)	776.424,1		
		Imputation des charges de 1ère année définitives	3.096.809,2	3.873.825,6	
B	plan quinquennal – 1er prog.	— d° —	577.446,-	577.446,-	
I	Emp. au fonds commun du travail	— d° —	673.883,4	673.883,4	
	Électrification				
136 A	Dép. remb. converties par Emprunts ordinaires	Annulation des redevances des usines électriques dues pour les exercices 1938 et 1939 et reportées par la C.V.C. dans les comptes de cet exercice 1938 = 1.705.879,40 1939 = 706.787,40	2.412.666,8		
		Redressements sur frais généraux divisionnaires	454.928,3		
		— d° — d'A.G.	76.555,6		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	50.266,9		
		Imputation — d° — définitives	816,5	2.995.234,1	
B	Chavanon (Ao.t du 6.7.29 – C.on 11.3.21)	Redressements sur frais généraux d'A.G.	1.632,4		
		Imputation des charges de 1ère année définitives	1.100,2	2.732,6	
137 A	Dép. non remb. converties par : Emprunts ordinaires	— d° —	627.411,-	627.411,-	
B	plan quinquennal – 1er prog.	— d° —	393.651,-	393.651,-	
H	Emp. au fonds commun du travail	— d° —	361.413,4	361.413,4	
	Secondes voies				
139 A	Dép. remb. converties par : Emprunts	— d° —	32,5	32,5	
C	Emp. au fonds commun du travail	— d° —	2.598,5	2.598,5	
	Chap. XXIII – Matériel roulant, Mobilier et Outillage, Matériel naval Art. 1er Matériel roulant				
146 A	Dép. non remb. converties par : Emprunts ordinaires	Imputation à l'exercice 1940 de dépenses d'acquisition de matériel roulant faites par anticipation en 1938 (rapport n° 4628)	2.260.476,-		
		Redressements sur frais généraux divisionnaires	239.027,1		
		— d° — d'A.G.	79.743,2		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	1.391.776,6	3.971.022,9	
B	plan quinquennal – 1er prog.	Imputation des charges de 1ère année définitives	770.572,5	770.572,5	
G	Emp. au fonds commun du travail	— d° —	218.419,4	218.419,4	
	Art. 2 – Mobilier et Outillage				
150 A	Dép. non remb. converties par : Emprunts ordinaires	Imputation dans les comptes de l'exercice 1940 de dépenses de mobilier et outillage engagées par la Sous-Direction de Strasbourg (rapport 4635)	104.425,9		
		Redressements sur frais généraux d'A.G.	903,2		
		Imputation des charges de 1ère année définitives	132.419,2	237.748,3	
B	plan quinquennal – 1er prog.	— d° —	80.376,8	80.376,8	
J	Emp. au fonds commun du travail	— d° —	12.226,1	12.226,1	
	Art. 3 – Matériel naval				
154 A	Dép. non remb. converties par : Emprunts	Redressements sur frais généraux divisionnaires	8.581,6		
		— d° — d'A.G.	1.291,-		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	94.732,1	104.604,7	
	Chap. XXIX – Dépenses diverses à amortir (Dép. rattachées au compte d'Établissement) Installations et matériel supprimés – (D.M. du 11 Sept. 39) converties par emprunts				
215	Travaux complémentaires	Imputation des charges de 1ère année définitives	45.095,4		
		Modification du prélèvement sur le fonds de renouvellement afférent à l'amortissement de ce compte	15.064,7	60.160,1	
216	Matériel roulant supprimé	Annulation d'une écriture passée en 1940, relative à la vente de vieilles matières ; cette écriture faisant double emploi avec une rectification de la Commission sur l'exercice 1939 (rapport n° 4634 – page 9)	80.000,-		
		Imputation des charges de 1ère année définitives	2.711.437,7	2.791.437,7	
217	Modifications au matériel roulant	— d° —	78.886,6		
		Modification du prélèvement sur le fonds de renouvellement afférent à l'amortissement de ce compte	8.128,3	87.014,9	
218	Mobilier et Outillage	Imputation des charges de 1ère année définitives	9.053,1		
		Modification du prélèvement sur le fonds de renouvellement afférent à l'amortissement de ce compte	932,8	9.985,9	
			18.189.215,5	17.903.457,3	285.758,2

Dépenses de 1939		Dépenses au 31 Décembre 1939		
antérieures au 1.1.38 § B c	postérieures au 31.12.37 § B b	antérieures au 1.1.38 § B c	postérieures au 31.12.37 § B b	Ensemble
		36.397.791.130,78		36.397.791.130,78
			823.158,76	823.158,76
		36.397.791.130,78	823.158,76	36.398.614.289,54
	53.691.851,33	977.828.131,43	77.895.632,94	955.723.764,37
	142.976,92	216.884.566,64	227.107,79	217.111.674,43
		398.433.627,81		398.433.627,81
		18.867.203,92		18.867.203,92
		8.421.438,46		8.421.438,46
		59.031.944,32		59.031.944,32
	13.997.029,92	100.165.302,83	26.354.610,15	126.519.912,98
	- 278.855,17			-
		27.227.396,67		27.227.396,67
	12.854.591,32	137.337.383,93	16.825.545,85	154.162.929,78
		672.424,09		672.424,09
		253.532.000,35		253.532.000,35
	80.436.594,22	2.098.402.020,45	121.302.896,73	2.219.704.917,18
	1.251.401.265,70	101.938.223.131,78	4.858.855.834,21	106.797.078.965,93

Dépenses de 1939.		Dépenses au 31 Décembre 1939.		
antérieures au 1.1.38 § B c	postérieures au 31-12-37 § B b	antérieures au 1.1.38 § B c	postérieures au 31-12-37 § B b	Ensemble
	6.447.297.14	8.000.350.937.99	20.442.744.32	8.020.793.682.31
		5.172.670.940.20	2.184.990.32	5.174.855.930.52
		51.550.642.58		51.550.642.58
		441.482.592.04		441.482.592.04
7.401.163,12		1.750.707.57	- 1.750.707.57	
7.401.163.12	6.447.297.14	13.667.805.820.38	20.877.027.07	13.688.682.847.45
	2.892.148.05	523.074.011.39	6.836.532.41	529.910.583.80
		252.420.971.85		252.420.971.85
	- 2.418.233.88	2.632.694.927.62	1.757.244.70	2.634.452.172.32
		606.794.082.39		606.794.082.39
		1.717.506.41		1.717.506.41
	1.647.604.52	1.080.702.713.87	11.651.995.98	1.092.354.709.85
		246.101.415.42		246.101.415.42
	190.511,26	68.257.934.34	332.944.82	68.590.879.16
	- 126.510.29	33.726.291.33	2.565.50	33.728.856.83
		1.008.577.767.15		1.008.577.767.15
		1.272.363.487.93		1.272.363.487.93
"	2.185.519.66	7.726.431.109.70	20.581.273.41	7.747.012.383.11
		156.691.344.85		156.691.344.85
		299.439.141.78		299.439.141.78
	"	456.130.486.63	"	456.130.486.63
7.401.163.12	8.632.816.80	21.850.367.416.71	41.458.300.48	21.891.825.717.19

Annexe IV au rapport N°1634

nent à Fin 1939

Dépenses de 1939		Dépenses au 31 Décembre 1939		
antérieures au 1.1.38 § B c	postérieures au 31.12.37 § B b	antérieures au 1.1.38 § B c	postérieures au 31.12.37 § B b	Ensemble
		2.848.861,46	235.477.274,38	10.634.824,90	346.112.140,28
			1.096.008,60		1.096.008,60
		2.614.746,35	800.328.262,50	5.583.747,76	805.912.010,26
		6.401.050.076,58	— 787,48		6.401.688.289,10
		1.126.637,35			1.126.637,35
		2.326.708,07			2.326.708,07
		124.945.322,37			124.945.322,37
		8.000.000,-			8.000.000,-
		125.192.000,-			125.192.000,-
		139.798.000,-			139.798.000,-
		144.203.000,-			144.203.000,-
		56.038.000,-			56.038.000,-
		260.261.000,-			260.261.000,-
		230.700.000,-			230.700.000,-
		125.500.000,-			125.500.000,-
		341.700.000,-			341.700.000,-
		1.419.412.000,-			1.419.412.000,-
		6.447.297,14	5.000.350.937,99	20.442.744,32	8.020.793.682,31

Annexe au virement interne simple n°

Nos des comptes	Désignation des comptes	Motifs des écritures	Montant	Crédit — Compte d'Etablissement - Dépenses	Débit — Rectifications à effectuer par le C.S. sur les comptes des exercices postérieurs à 1937 provisoirement clos § 1940
	Chap. XXII - Etablissement des lignes et travaux complémentaires				
	Art. 1er - Dépenses de 1er Etablissement				
110	Concessions antérieures à 1883				
A	Dép. remb. converties par : Emprunts	Redressements sur frais généraux divisionnaires	11.805,1		
		— d° — d'A.G	739,4		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	37.985,6		50.530,1
113	Concessions de 1883				
A	Dép. remb. converties par : Emprunts	Redressements sur frais généraux divisionnaires	947,-		
		— d° — d'A.G	121,4		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	8.578,-		9.646,4
114	Concessions de 1883				
A	Dép. non remb. converties par : Emprunts	Redressements sur frais généraux divisionnaires	148,5		
		— d° — d'A.G.	9,3		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	477,8		635,6
116	Concessions de 1921				
A	Dép. remb. converties par : Emprunts	Report au compte des travaux complémentaires des dépenses de mise en état de la ligne de Lérouville à Metz de 1938 à 1940 conformément à la Décision Ministérielle du 13 Janvier 1938	473,8		
		Redressements sur frais généraux divisionnaires	1.265,4		
		— d° — d'A.G.	88,6		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	3.788,7		5.616,5
117	Concessions de 1921				
A	Dép. non remb. converties par : Emprunts	Report au compte des travaux complémentaires des dépenses de mise en état de la ligne de Lérouville à Metz de 1938 à 1940 conformément à la Décision Ministérielle du 13 Janvier 1938	118,5		
		Redressements sur frais généraux divisionnaires	316,3		
		— d° — d'A.G	22,1		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	947,2		1.404,1
118	Concessions diverses				
A	Dép. remb. converties par : Emprunts	Redressements sur frais généraux divisionnaires	4,-		
		— d° — d'A.G.	0,6		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	12,9		17,2
	Art. 2 - Travaux complémentaires				
	Travaux compl.res proprement dits				
135	Dép. non remb. converties par :				
A	Emprunts ordinaires	Redressements sur frais généraux divisionnaires	838.610,1		
		— d° — d'A.G	37.374,2		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	3.089.085,5		3.965.072,8
B	plan quinquennal - 1er prog.	Redressements sur frais généraux divisionnaires	179.451,9		
		— d° — d'A.G.	11.257,3		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	579.095,5		769.804,7
I	Emp. au fonds commun du travail	Redressements sur frais généraux divisionnaires	13.025.994,7		
		— d° — d'A.G.	2.135.705,4		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	2.091.906,6		17.253.606,7
	Electrification				
137	Dép. non remb. converties par :				
A	Emprunts ordinaires	Redressements sur frais généraux divisionnaires	190.479,4		
		— d° — d'A.G.	7.697,6		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	626.178,4		824.355,4
B	plan quinquennal - 1er prog.	Redressements sur frais généraux divisionnaires	122.689,9		
		— d° — d'A.G.	7.683,8		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	394.781,8		525.155,5
H	Emp. au fonds commun du travail	Redressements sur frais généraux divisionnaires	11.361.629,6		
		— d° — d'A.G.	2.596.988,8		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	2.090.359,3		16.048.977,7
	Seconde voie				
139	Dép. remb. converties par :				
A	Emprunts	Redressements sur frais généraux divisionnaires	10,1		
		— d° — d'A.G.	0,6		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	32,6		43,3
C	Emp. au fonds commun du travail	Redressements sur frais généraux divisionnaires	809,9		
		— d° — d'A.G	50,7		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	2.605,9		3.466,5
	Chap. XXIII - Matériel roulant, Mobilier et Outillage, Matériel naval				
	Art. 1er - Matériel roulant				
146	Dép. non remb. converties par :				
A	Emprunts ordinaires	Annulation d'une écriture, passée en 1940, relative à la vente de vieilles matières, cette écriture faisant double emploi avec une rectification de la Commission sur l'exercice 1939 (rapport 4634 page 7)	39.458.332,5		39.458.332,5
		Imputation des charges de 1ère année définitives	80.000,-		
			1.352.300,6		1.432.300,6
B	plan quinquennal - 1er prog.	Redressements sur frais généraux divisionnaires	69.730,2		
		— d° — d'A.G	10.490,3		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	769.750,-		849.970,5
G	Emp. au fonds commun du travail	Redressements sur frais généraux divisionnaires	2.370.100,-		
		— d° — d'A.G	1.238.698,3		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	1.042.615,9		4.651.414,2
	Art. 2 - Mobilier et Outillage				
150	Dép. non remb. converties par :				
A	Emprunts ordinaires	Redressements sur frais généraux divisionnaires	15.063,6		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	130.472,5		145.536,1
B	plan quinquennal - 1er prog.	Redressements sur frais généraux divisionnaires	7.304,6		
		— d° — d'A.G.	1.095,-		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	80.291,6		88.691,2
J	Emp. au fonds commun du travail	Redressements sur frais généraux divisionnaires	135.331,6		
		— d° — d'A.G.	50.368,2		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	45.705,8		231.405,6
	Art. 3 - Matériel naval				
154	Dép. non remb. converties par :				
A	Emprunts	Imputation des charges de 1ère année définitives	94.833,3		94.833,3
	Chap. XXIX - Dépenses diverses à amortir (Dép. rattachées au compte d'Etablissement)				
	Installations et matériel supprimés (D.M. du 11 Sept. 1939) converties par Emprunts				
215	Travaux complémentaires	Redressements sur frais généraux divisionnaires	14.055,-		
		— d° — d'A.G.	880,2		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	45.224,9		60.160,1
216	Matériel roulant supprimé	Redressements sur frais généraux divisionnaires	245.361,9		
		— d° — d'A.G.	36.912,5		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	2.708.543,7		
		Modification du prélèvement sur le fonds de renouvellement afférent à l'amortissement partiel de ce compte	1.048.974,7		4.039.792,8
217	Modifications au matériel roulant	Redressements sur frais généraux divisionnaires	7.138,6		
		— d° — d'A.G	1.073,9		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	78.802,4		87.014,9
218	Mobilier et Outillage	Redressements sur frais généraux divisionnaires	819,2		
		— d° — d'AG	123,3		
		Annulation des charges de 1ère année primitives	9.043,4		9.985,9
			51.149.437,7		51.149.437,7

Dépenses de 1939		Dépenses au 31 Décembre 1939		
[antérieures au] 1.1.38	postérieures au 31.12.37 § Bb	antérieures au 1.1.38 § Bc	postérieures au 31.12.37 § Bb	Ensemble
	14.911.872,42	943.325.107.31	165.363.946.32	1.108.689.053.63
	304.593.695,24	979.862.267.40	648.639.646,15	1.628.501.913.55
	— 77.407.491,82	306.278.655.79	33.432.594,01	339.711.249,80
	— 5.367.944,14	26.608.298.97	— 3.759.276,34	22.849.022,63
	236.730.131,7[illegible]	2.256.074.329.47	843.676.910.14	3.099.751.239,61
		170.960.218,56		170.960.218,56
		1.608.800.-		1.608.800,-
		9.603.583.22		9.603.583,22
		19.143.788.04		19.143.788,04
		201.316.389.82		201.316.389,82
		8.907.733.83		8.907.733,83
		247.604.44		247.604,44
		140.974.41		140.974,41
		35.310.420.57		35.310.420,57
		2.222.376.240.54		2.222.376.240,54
		5.246.603.640.28		5.246.603.640,28
		28.884.204.516.71		28.884.204.516,71
—		36.397.791.130.78		36.397.791.130,78

Annexe IV au rapport N° 4634

[...]l à Fin 1939

Dépenses de 1939		Dépenses au 31 Décembre 1939		
[antérieur]es au 1.1.38 § Bc	postérieures au 31.12.37 § Bb	antérieures au 1.1.38 § Bc	postérieures au 31.12.37 § Bb	Ensemble
			125.192.000.-	125.192.000.-
			139.798.000.-	139.798.000.-
			114.203.000.-	114.203.000,-
			56.058.000.-	56.058.000.-
			260.261.000.-	260.261.000.-
			230.700.000,-	230.700.000.-
			151.500.000,-	151.500.000.-
			341.700.000.-	341.700.000.-
			1.419.412.000.-	1.419.412.000.-
		6.701.689.076.58	— 787.48	6.701.688.289,10
		1.126.637.35		1.126.637.35
		2.326.708.07		2.326.708.07
		121.945.322.37		121.945.322.37
		8.000.000.-		8.000.000,-
	2.614.746.15	800.328.262.50	5.583.747.76	805.912.010,26
		1.096.003.60		1.096.003,60
	2.848.861,16	335.477.274,38	10.634.829.90	346.112.104,28
	983.689,83	28.361.653.14	4.224.954,14	32.586.607.28
	6.447.297.14	8.000.350.937.99	20.442.744.32	8.020.793.682,31

Motifs des écritures	compte n° 4141 Fonds de renouvellement des installations et du matériel § a Débit	Crédit	compte n° 4202 Avances du Trésor Conv. du 31.8.37 (Art. 27) Débit	Crédit	compte n° 4407 Prime d'exploitation § 1 - Redressements sur exercices antérieurs Débit	Crédit	compte n° 4560 Avances du Trésor Conv. du 31.8.37 (Art. 25, 1er alinéa) Exercices antérieurs Débit	Crédit	compte n° 5.710 Charges financières non incorporées dans l'équilibre budgétaire Conv. du 31.8.37 Art. 25 1er alinéa 2e et 3e ant. Débit	Crédit	compte n° 6159 Rectifications à effectuer sur les comptes des exercices postérieurs à 1937 provisoirement clos § 1940 Débit	Crédit	§ 1943 Débit	Crédit	compte n° 6160 Règlements à intervenir à la suite des arrêtés définitifs des comptes par la C.V.C. § Trésor Débit	Crédit
Annulation du prélèvement effectué en 1940 sur les Avances - art. 27 pour report à l'art. 13 du produit net des bons et emprunts à court terme A.L et État remboursés en 1940 (A.L. 9.699.928,50 + État 35.289.095,27)				44.989.018,8								44.989.018,8				44.989.018,8
Remplacement par des Avances - art. 13 : 1° des bons 5% 1934-1939 remboursés en 1940 = 157.953.785,33 2° des emprunts sous bingt privés ou notariés remboursés en 1940 = 1.061.825,25				159.015.610,6								159.015.610,6				159.015.610,6
~~Modification de la dotation pour 1940 du fonds de renouvellement des installations et du matériel - Chiffre SNCF = 88.133.049,63 C.V.C. = 83.244.536,55~~	4.888.512,8															
~~Complément du prélèvement sur le fonds de renouvellement afférent à l'amortissement partiel des comptes "Installations et matériel supprimés"~~	1.024.848,9															
Report au compte "Règlements à intervenir à la suite des arrêtés définitifs des comptes par la C.V.C." de la différence d'intérêts relative à la diminution des Avances du Trésor au titre de l'art. 27 de la Conv. du 31.8.37												4.103.846,2				4.103.846,2
Régularisation de la prime d'exploitation Chiffre SNCF = 49.238.617,78 C.V.C. = 50.024.578,80							785.960,5				785.960,5					
~~Redressement apporté à l'insuffisance totale de l'exercice 1939 par le Contrôle Financier (rapport n° 4634) Chiffre SNCF = 4.048.396.079,95 C.V.C = 4.029.267.627,43~~				19.628.452,5												19.628.452,5
(Lors de l'arrêté définitif des comptes de l'exercice 1937, les avances art. 25 ont été diminuées de ce montant par le crédit du compte "Règlements à intervenir à la suite des arrêtés des comptes par la C.V.C.)																
~~Annulation de l'écriture passée en 1940 et imputée au rattachement à l'exercice 1940 d'une partie du versement de 250 millions dont l'Allemagne s'est reconnue débitrice au titre des prestations de matériel roulant et roulant faites pendant la période du 1er juillet 1940 au 31 juillet 1942~~									86.033.343,7				86.033.343,7			
Redressement apporté à la couverture de l'insuffisance de 1940 (Valeur 31 Mars 1941) Insuffisance totale de 1940 - SNCF = 3.949.994.966,51 — C.V.C = 3.834.202.373,21 Différence = 115.786.593,30																
Les avances du Trésor, art. 25 suivent																

être diminuées de ce même montant.

Elles l'ont été, par anticipation, en 1943, de ——— 86.033.343,-

Reste à passer — 29.753.250,30

~~soit : au titre de l'exercice 1940 — 11.797.792,02~~

~~au titre de 1938 et 1939 — 17.955.[illegible]~~

238.647.686,4 Totaux des Débits

238.647.686,4 " Crédits

Chapitre XIV

29.753.250,3

~~[illegible]~~

785.960,5

29.753.250,3

45.774.979,3

163.119.456,8

~~[illegible]~~

29.753.250,3

74.742.269,1

Intitulés des Comptes		Dépenses au 1er Janvier 1939. antérieures au 1-1-38 § B c	postérieures au 31.12.3 § B b
Anciens réseaux Etat et A.L.	Reports	8.000.350.937.99	13.995.447.18
- dépenses couvertes par emprunts		5.172.670.940.20	2.184.990.32
- dépenses couvertes par: Avances du Trésor au titre des prestations en nature.		51.550.642.58	
- dépenses couvertes par: Emprunts au fonds commun du travail.		441.482.592.04	
- dépenses couvertes par: Avances à la Caisse des Retraites.		79.151 870.69	- 1.750.707.57
	A.	13.745.206.983.50	14.429.729.93
B. Travaux remboursables.			
Concessions antérieures à 1883.			
- dépenses couvertes par: emprunts.		523.074.011.39	3.944.374.36
- dépenses couvertes par: subventions.		252.420.971.85	
Concessions de 1883.			
- dépenses couvertes par: emprunts.		2.632.694.927.62	4.175.478.58
- dépenses couvertes par: subventions.		606.794.082.39	
- dépenses couvertes par: reliquat de garanties diverses.		1.717.506.41	
Concessions de 1921.			
- dépenses couvertes par: emprunts.		1.080.702.713.87	10.004.391.46
- dépenses couvertes par: subventions.		246.101.415.42	
Concessions diverses.			
- dépenses couvertes par: emprunts.		68.257.934.34	142.433.56
- dépenses couvertes par: subventions.		33.726.291.33	129.075.79
Anciens réseaux Etat et A.L.			
- dépenses couvertes par: emprunts.		1.008.577.767.15	
- dépenses couvertes par: subventions.		1.272.363.487.93	
	B	7.726.431.109.70	18.395.753.75
C. Avances en argent à l'Etat.			
Concessions antérieures à 1883.			
- dépenses couvertes par: emprunts.		156.691.344.85	
Concessions de 1883.			
- dépenses couvertes par: emprunts.		299.439.141.78	
	C	456.130.486.63	"

Intitulés des Comptes	Dépenses au 1er Janvier 1939 antérieures au 1.1.38 § B c	postérieures au 31.12.37 § B b
Report	36.397.791.130.78	
Taux d'intérêts de dépenses non comprises remboursables en annuités couvertes par: Emprunts	"	823.158.76
	36.397.791.130.78	823.158.76
Total du Chapitre XXVIII		
Chapitre XXIX		
Dépenses diverses à amortir couvertes par l'impôt:		
- Guichet contentieux de enfonissement de bénéfices non remboursables: Loi du 12.1911	877.828.131.43	24.203.781.67
" : Loi du 30.12.1923	216.884.566.64	84.130.87
- Immeubles antérieures à 1884	398.433.627.81	
- Dû de guerre 1870-1871 à l'ancien réseau de l'Etat	18.867.203.92	
- Dépenses antérieures présentant de l'intérêt à le examen de fin (ex-nuc)	8.421.438.46	
- Dépenses de construction de PLM	59.031.944.32	
- Immeubles de l'ancienne Cie générale transport à l.	100.165.302.83	12.357.580.23
- Intérêts des avances du Trésor	59.031.944.32	
- Intérêts des avances à l'Etat	27.227.396.67	
- Intérêts des dépenses antérieures à 1884	137.337.983.93	3.941.954.63
- Dépenses de remboursement des intérêts de l'ancien réseau de l'Etat	672.424.09	
- Immeubles non garantis des recettes postales à 1883	253.532.000.35	
Total du Chapitre XXIX	2.098.402.020.45	40.866.302.51
Total général	101.938.223.131.72	3.607.454.568.57

Bleu - Crédit - Insuffisance Débit - Rectifiée
Rouge - Crédit - Rectif. Débit Insuf.

I

- Rattachement à l'exercice 1940 d'une partie du versement de 2.500 millions dont l'Allemagne s'est reconnue débitrice au titre des prestations de matériel roulant faites pendant la période du 1er juillet 1940 au 31 juillet 1942 (Note n° 4585 de la CVC) — Fait voir verso page 10 — 90.000.000

- Report en recettes d'exploitation du ~~montant~~ produit de la location de la flotte sud-ouest à la Compagnie Delmas-Vieljeux ~~qui avait été prévu~~ dans le ~~montant~~ mouvement n'avait pas commencé lors de la clôture de l'exercice — 34.200

- Annulation de recettes rattachées par la Commission aux comptes de l'exercice 1937 des ex-réseau PO et Midi :
  Sommes reçues de diverses compagnies d'assurances pour bénéficiaire sinistre au magasin des denrées de Paris (rapport n° 4580) — -16.198,89

- Augmentation du produit des placements de fonds des recettes de l'ancien portefeuille du Réseau de l'Etat.
  Suite à la note N° 4529 relative à la liquidation de divers fonds de réserve ou d'assurance provenant de l'ancien réseau Etat — 668.728,60

- Diminution des recettes d'exploitation par suite de l'imputation de la part du produit des placements de fonds provenant des ressources d'emprunt — -118.510

- Rectification consécutive au redressement apporté par la Commission aux comptes de l'exercice 1937 de l'ex-réseau Nord (rapport 4552 page 7) :
  Opérations demeurées en solde fin 1937, au compte collectif "Comptes à répartir" et portées en augmentation des dépenses de cet exercice — -391.813,18

- Augmentation des dépenses consécutives à la liquidation du compte de participation, constructions et équipements des usines de Lapugnoy et de Somain, les crédits correspondants ayant été rattachés par la Commission aux exercices 1938 et 1939 (rapports N° 4517 et 4538) — 398.045,46

- Diminution des dépenses consécutives à la liquidation du compte de participation, constructions et équipements des usines de Lapugnoy et de Somain : Valeur de travaux et transports à récupérer de la Société des anthracites de Lapugnoy (rapports N° 4517 et 4538) — -35.947,8

S.N.C.F.

SERVICES FINANCIERS

DIVISION CENTRALE DE LA COMPTABILITE GENERALE

BUREAU CENTRAL

Mai ~~Juin~~ 1940

G. Ramad

REGION EST

SITUATION DES ECRITURES PASSEES DANS LA JOURNEE DU 25 JUIL 1940 1940

DEBIT			CREDIT		
Comptes débités	Montant	par le Crédit des Comptes	Comptes crédités	Montant	par le Débit des Comptes
DIRECTION REGIONALE	264 "	Opposition	DIRECTION REGIONALE	4.814 83	Beau Solde
EXPLOITATION	39.141.752 25	Mandats paiement	EXPLOITATION	"	
MATERIEL ET TRACTION	"		MATERIEL ET TRACTION	"	
VOIE ET BATIMENTS	"		VOIE ET BATIMENTS	"	

- Annulation des crédits provenant de la liquidation ~~au 31.12.1940~~, du Fonds de Réserve d'exploitation et du Fonds d'assurance contre l'incendie de l'ancien Réseau de l'Etat, ces deux fonds ayant été liquidés par la Commission au 31 Décembre 1937 (Note N° 4629) — 7.379.351,55

- Annulation d'une partie de la provision constituée en 1940 par la SNCF pour couvrir les dépenses de réparations de matériel roulant et des installations fixes endommagés consécutives à l'accident de Mirannas; provision non acceptée par la Commission - (Note N° 4561 page 7) — 19.000.000,-

- Annulation de diverses provisions constituées en 1940 par la SNCF en vue du règlement d'indemnités ~~au compte des dépenses~~ consécutives à l'accident de Mirannas qui par décision du Conseil d'Etat en date du 16 Mars 1945 ont été mises à la charge de l'Etat, savoir :

- Dommages causés à des marchandises en cours de transport	13.000.000 -
- Valeur des fonds et du matériel roulant	8.500.000 -
- Dommages causés à des riverains du chemin de fer	4.000.000 -

- Annulation d'une provision constituée par la SNCF au titre des revenus du portefeuille de la Caisse des retraites de l'ex-réseau A.L. cette provision étant devenue sans objet - (Voir au dos la suite) — 16.000.000 *

Débit - Rectif. 46

- Imputation en dépenses ~~Dépense à un compte d'attente~~ de salaires payés à des employés de la Société Nationale des chemins de fer belges utilisés par la SNCF pendant l'exode de 1940 — 900.000 -

- Imputation dans les comptes de l'Exercice 1940 des dépenses de la Sous-Direction de Strasbourg (Note N° 4635) — 9.618.960 -

- Annulation de redevances au titre des usines électriques, ces redevances ont été rattachées aux exercices 1938 et 1939 par la Commission

1938	—	1.705.879,40
1939	—	706.787,38
		2.412.666,78

S.N.C.F.

SERVICES FINANCIERS

DIVISION CENTRALE DE LA COMPTABILITE GENERALE

BUREAU CENTRAL

Mai 1940

Mme Covel

REGION Cte d'Exploitation SITUATION DES ECRITURES PASSEES DANS LA JOURNEE DU 25 Juillet 1940

DEBIT				CREDIT			
Comptes débités	Montant		par le Crédit des Comptes	Comptes crédités	Montant		par le Débit des Comptes
Chapitre 1	62.561	15	Expl^on Sud Est	Chapitre 1	93.112	60	Opérations à régler
Chapitre 2 Dépenses	8.858	10	Comptes divers	Chapitre 3 Dépenses	69	75	d°
				Chapitre 2 Recettes	5.200	45	d°
				d°	30	46	Finances
					5.230	91	
	71.419	25			98.413	26	

— Au cours de l'exercice 1946 la SNCF a annulé cette journée par report au crédit de la Caisse des Retraites pour être portée en abonnement de la dotation de l'exercice 1946 — Le Contrôle Financier a décidé d'annuler les journées écoulées dans chacun des exercices ci-après —

- Imputation en dépense des frais généraux sur les insuffisances des lignes en exploitation partielle mises en 1939. - - - - - - - - - - - - - - 430.938,80 -

- Différence constatée entre les frais généraux affectés au compte d'établissement par la SNCF et ceux arrêtés par la Commission

SNCF	107.251.872,60
Commission	73.378.084,25
	33.873.788,35

- Rectifications apportées par la CVC dans ~~les imputations~~ le montant des frais G.x imputés au compte d'établissement -

Frais généraux SNCF	107.251.872,60	
Frais ——— CVC	73.378.084,25	
		33.873.788,35

Rectif. 1940 à Cte Établ.t Dépenses

- Rectifications apportées par la CVC dans le montant des charges de 1re année

Annulation des charges SNCF (Rectif. 40 à Établ.t Dépenses)	12.313.758,32
Imputation des charges CVC (Établ.t Dépenses à Rectif. 40)	8.412.422,37

Établiss.t des lignes - Travaux non remboursables

Report au compte des TC des dépenses de mise en état de la ligne de Lérouville à Metz de 1938 à 1940 conformément à la Décision Ministérielle du 13 Janvier 1938

(Rectif. 40 à Établ.t Dépenses) - 118,45

Établiss.t des lignes - Travaux remboursables -

Report au compte des TC des dépenses de mise en état de la ligne de Lérouville à Metz de 1938 à 1940 conformément à la Décision Minist.le du 13 Janvier 1938

(Rectif. 40 à Établ.t Dépenses) - 473,81

Travaux complémentaires proprement dits -

Report en provenance de l'établissement des lignes des dépenses de mise en état de la ligne de Lérouville à Metz - 118,45 + 473,81 = - 592,26

(Établ.t Dépenses à Rectif. 40)

Mai 1940

Mr Dupuis

S.N.C.F.

SERVICES FINANCIERS

DIVISION CENTRALE DE LA COMPTABILITE GENERALE

BUREAU CENTRAL

REGION OAR

SITUATION DES ECRITURES PASSEES DANS LA JOURNEE DU 25 Juillet 1940

DEBIT				CREDIT			
Comptes débités	Montant		par le Crédit des Comptes	Comptes crédités	Montant		par le Débit des Comptes
O.A.R.	1254	"	T 7/6 Nord	O.A.R.	1337	50	Subv. Cte Recettes
	69	75	Chap. 3	"	391	35	C/ Divers
	5200	45	Chap. 2 Recettes				
	93.112	60	Dép. Chap. 1				
	5 255	"	Exp. Ouest				
	104.891	80			1.728	85	
	104.891	80			1.728	85	

Travaux complémentaires proprement dits -

- Annulation d'écritures passées en 1940 au titre des dépenses couvertes par des Emprunts au Fonds commun du travail, et rattachées par la Commission à l'exercice 1937 du réseau de l'Etat (rapport n° 4607)

Fait par anticipation - - - - - - - - - - - - - - (- 66.680.355,02

- Dépenses de travaux complémentaires engagées par la Sous-Direction de Strasbourg (rapport N° 4635)

(Etablissts Dépenses à Rectif 1940) - - - - 776.424,10

Electrifications -

- Annulation d'écritures passées en 1940 au titre des dépenses couvertes par des Emprunts au Fonds commun du travail, et rattachées par la Commission à l'exercice 1937 du réseau de l'Etat (rapport n° 4067)

Fait par anticipation - - - - - - - - - - - - (- 85.752.299,84

- Dépenses de l'exercice 1940 des usines electriques comptabilisées en 1941 par la SNCF:

- Dépenses non remboursables - - - - - - - - - - 165.303,80
- Dépenses remboursables - - - - - - - - - - - - 61.599,20

(Etablissts Dépenses à Rectif 1941)

- Annulation des redevances des usines electriques dues pour les exercices 1938 et 1939 et reportées par la CVC dans les comptes de ces exercices.

Exercice 1938 1.705.879,4
Exercice 1939 706.787,4 - - - 2.412.666,80

(Etablissts Dépenses à Rectif. 1940)

Matériel roulant -

Fait par anticipation

- Contrepartie des redressements apportés aux comptes de l'Exercice 1937 des anciens réseaux

- Réseau Nord (rapport n° 4552 page 21)
  - Dépenses couvertes par Emprunts - - - - - - - - - - 61.700,-
  - Dépenses couvertes par avances du Trésor au titre des prestations en nature - 61.700,-

- Réseau PLM - (rapport n° 4551 page 22 à 27)
  - Dépenses couvertes par Emprunts - - - - - - - - - - 6.845,-
  - Dépenses couvertes par avances du Trésor au titre des prestations en nature - 6.845,-

- Réseau Etat - (rapport n° 4607)
  - Annulation d'écritures passées en 1940 au titre des dépenses couvertes par des emprunts au fonds commun du travail et rattachées par la Commission à l'Exercice 1937 - 43.931.493,44

Chapelle

Mai comptable

S.N.C.F.

SERVICES FINANCIERS

DIVISION CENTRALE DE LA COMPTABILITE GENERALE

BUREAU CENTRAL

REGION Sud-Est

SITUATION DES ECRITURES PASSEES DANS LA JOURNEE DU 25 Juillet 1940

DEBIT				CREDIT			
Comptes debites	Montant		par le Crédit des Comptes	Comptes crédités	Montant		par le Débit des Comptes
EXPLOITATION	145	50	Comptes Divers	EXPLOITATION	62.561	15	Dép. Chap. 18
	62.561	15	Retraite				
	1.470	"	Solde				
	64.176	65					
MATERIEL ET TRACTION	50	"	Finances	MATERIEL ET TRACTION	30.503	10	Cte Recettes
VOIE ET BATIMENTS				VOIE ET BATIMENTS			

- Report à l'Exercice 1940 de dépenses d'acquisition de matériel roulant faites par anticipation en 1938.
(rapport N° 4628) -
(Établ^t Dépenses à Rectif. 1940) - - - 2.260.476 -

- Annulation d'une écriture passée en 1940 relative à la vente de vieilles matières, cette écriture faisant double emploi avec une rectification de la Commission sur l'Exercice 1939 (rapport N° 4634 page 9)
(Rectif. 1940 à Établ^t Dépenses - MR) - - - - (- 80.000,-

Mobilier et Outillage -

- Imputation dans les comptes de l'Exercice 1940 de dépenses de MO engagées par la Sous Direction de Strasbourg
(rapport N° 4635)
(Établ^t Dépenses à Rectification 1940) 104.425,90

- Annulation d'écritures passées en 1940 au titre des dépenses couvertes par Emprunts au Fonds commun du travail, et rattachées par la Commission à l'Exercice 1937 du réseau de l'État (rapport n° 4607)
(Fait par anticipation) - - - (- 1.745.989,80

Participations financières -

Annulation de l'écriture passée en 1940 au titre des "Sommes non appelées" et faisant double emploi avec la rectification faite en 1939 par la Commission (rapport N° 4634 page 10) (Fait par anticipation) - 13.188.780,-
(Crédit - Engagements pris au titre

Installations et matériel supprimés -

- Annulation d'une écriture passée en 1940 relative à la vente de vieilles matières, cette écriture faisant double emploi avec une rectification de la Commission sur l'Exercice 1939 (rapport N° 4634 page 9)
(Établ^t Dépenses à Rectif. 1940) - - - 80.000 -

S.N.C.F.

SERVICES FINANCIERS

DIVISION CENTRALE DE LA COMPTABILITE GENERALE

BUREAU CENTRAL

Mme Girard Madeleine

Mai 1940

Finances

~~REGION~~

SITUATION DES ECRITURES PASSEES DANS LA JOURNEE DU 25 Juillet 1940

DEBIT			CREDIT		
Comptes débités	Montant	par le Crédit des Comptes	Comptes crédités	Montant	par le Débit des Comptes
Finances	30 46	Recettes Chap II	Finances	98.829 66	Solde
				17.100 .	Cb/Divers
				10.055 .	Nord Capl
				22.140 .	" A.T.
				397 60	V.B.
				50 .	Sud Est - A.T.
	30 46			148.572 26	

Ressources -

- Annulation du prélèvement effectué en 1940 sur les Avances art. 27 pour report à l'art. 13 du produit net des bons et emprunts à court terme AL et OBAR remboursés en 1940

(Rectificat. 1940 à Avances art. 27) 44.989.018,77

- même libellé -

(Avances art. 13 à Rectif. - 1940) 44.989.018,77

- Remplacement par des Avances art. 13 des bons 6% 1934/49 remboursés en 1940 - - - - - - - - - - - - - - - 157.953.785,33

- Remplacement par des Avances art. 13 des emprunts sous seings privés ou novariés remboursés en 1940 - - - - 1.061.825,25

(Avances art. 27 à Rectif. 1940)

- même libellé

(Rectif. 1940 à Avances art. 13) { 157.953.785,33 / 1.061.825,25

- Contre-partie du rattachement à l'exercice 1937 de dépenses de prestations en nature imputées en 1940 par la SNCF (réseau PLM - rapport 4551) - 476.935,01

(Fait par anticipation) Avances du Trésor au titre des prestations en nature à OAR

- Contre-partie du redressement fait en dépenses au titre des participations financières - Annulation de la recette passée en 1940 au titre des "sommes non appelées" et faisant double emploi avec la rectification faite en 1939 par la Commission (rapport n° 4634 page 10)

(Fait par anticipation) 13.188.780,-

- Modification de la dotation pour 1940 du fonds de renouvellement

Chiffre SNCF 88.133.049,63
C.F. 83.844.536,55 4.288.513,08

Rectif 40 à Insuffisance

(Ct divers) → Fonds renouv. à Rectif. 40

S.N.C.F.

SERVICES FINANCIERS

DIVISION CENTRALE DE LA COMPTABILITE GENERALE

BUREAU CENTRAL

REGION comptes divers Oppositions

SITUATION DES ECRITURES PASSEES DANS LA JOURNEE DU 25 Juillet 1940

Hergemans
25 Juillet
Mai

DEBIT			CREDIT		
Comptes débités	Montant	Par le Crédit des Comptes	Comptes crédités	Montant	Par le Débit des Comptes
comptes divers			comptes divers		
	17 100 ..	Finances		145 50	Exploit. fut Est
	391 35	O à R		6 765 80	Retraites
	1 381 62	Exploit. nett		1 029 30	Int. paiement
	3 435 25	Trafic		3 672 06	Retraites P. Spéciaux
	0 20	Solde		8 858 10	Dép. chap. II
	22 308 42			20 470 76	
Oppositions			Oppositions		
				264 ..	D R Est

- Redressement des charges de capital consécutif à la modification de l'emprunt extérieur 4% 1939 contracté par le Trésor en Hollande et en Suisse

  - Décompte provisoire au 31-12-1940 — — — 223.287.231,10
  - Décompte définitif — — — — — — — 202.995.454,70 — 20.291.776,40

Rectif. 40 à Insuffisance

- Diminution de l'annuité de 1940 due par le Réseau A-L proportionnelle au prix de revient des lignes savroises cédées à l'Allemagne en 1935, par rapport au prix de revient total de l'accroissement du réseau entre 1871 et 1918 (Note CVC n° 4569) — — — — — 771.700

Rectif. 1940 à Insuffisance

- Différence entre les redevances dues à l'Etat pour les lignes à haute tension d'Eguzon à Chevilly et d'Arcès à Eguzon et les provisions constituées en 1940 par la division de l'énergie électrique.

  Provision constituée — 1.400.000
  Redevance définitive — 852.346,94 — 547.653,06

Rectif. 1940 à Insuffisance

- Les avances du Trésor au titre de l'Art. 27 ayant subi une diminution en contrepartie des rectifications des avances art. 13 de la Convention de 1921 et de l'Art 25 de la Convention de 1937, les intérêts dus au Trésor au titre des dites avances sont ramenés de : 19.551.604
  à : 15.447.757,80 — 4.103.846,20

Rectif. 1940 à Insuffisance

- Report au compte "Règlements à intervenir ---" de la différence d'intérêts relative à la diminution des avances du Trésor au titre de l'Art. 27 de la Convention du 31-8-37

Règlements à intervenir --- à Rectif. 40 — 4.103.846,20

Nos des Comptes	Désignation des Comptes	Dépenses couvertes par Emprunts — Majorables de charges	Non majorables — Autres qu'Approvis.ns	Non majorables — Approvisionn.ts	Autres dépenses	Dépenses couvertes par Emprunts — Majorables de charges	Non majorables — Autres qu'Approvis.ts	Non majorables — Approvisionn.ts	Autres dépenses
	Article 1er		**JANVIER**				**FÉVRIER**		
	Dépenses de 1er Etabl.nt								
110A	Cons.ant. 1883. remb. Emp.ts								
-									
113A	Cons.ant. 1883. remb. Emp.ts								
113B	Cons.ant. 1883. remb. Subv.ns								
114A	cons.ant 1883. non remb. Emp.ts								
116	cons 1921. remb. Emp.ts								
117	cons 1921. non remb. Emp.ts								
118A	cons divs remb. Emp.ts								
-									
121B	Anc. R.E.T. non remb. Subv								
-									
126A	Cns 83. remb. Emp.ts								
126B	Cns 83. remb. Subv.ts								
127	Cns 83. non remb. Emp.ts								
128.	Cns 21. remb. Emp.ts								
129	Cns 21. non remb. Emp.ts								
130	Cns divses remb. Emp.ts								
131	Cns divses non remb. Emp.ts								

3000 x 28 + 1000 x 12 + 4000 C + 1000 C + 3000 C

$\sqrt{1 \times 1 + \sqrt{25 \times 25 + 288}}$

- Montant de la part des ressources d'emprunt dans la répartition du produit des placements de fonds à porter en diminution des charges.

Rectif. 1940 à Insuffisance 118.510, -

- Part incombant à la SNCF au titre de l'exercice 1940 des charges des emprunts de la Cie Nord Est correspondant aux prolongement belges dont l'exploitation a été reprise par elle à compter du 1 Oct. 1939 (Convention du 16 Novembre 1942.

Insuffisance à Rectif. 1940 21.617,47

- Loyer d'immeubles à St Gervais le Payet préalablement imputés par la SNCF en augmentation des recettes diverses

Annuités à recevoir à Insuffisance 221, -

Redressements sur atténuation de charge

1° Charges incombant à l'Etat -

- Avances en argent et en travaux :

Chiffres SNCF 375.638.610,67 Rectif. 1940 à Insuffisance
Chiffres CVC 381.382.374,97 + 5.743.764, 30

- Insuffisance d'exploitation :

Chiffres SNCF 2.048.895.161, - Insuffisance à Rectif. 1940
Chiffres CVC 2.038.932.256,73 - 9.962.904, 27

2e Charges incombant à divers -

Rectifications apportées par la CVC :
Part incombant - - - -

21.617, 47
221, -

3e Charges incombant au compte d'établissement -

Chiffres SNCF 12.313.758, 32
Chiffres CVC 8.412.422, 37 - 3.901.335, 95
Insuffisance à Rectif. 1940

Rectification apportée au produit du prélèvement de 10% versé à l'Etat et à divers -

Chiffres SNCF 71.455.723, 98
Chiffres CVC 74.204.202, 89 2.748.478, 91
Insuffisance à Rectificat. 1940

- Report au compte "Annuités à recevoir" de la différence entre les chiffres provisoires et définitifs des annuités à la charge de l'Etat

Charges incombant à l'Etat

- Avances en argent et en travaux :

Chiffres SNCF	375.638.610,67	
Chiffres CVC	381.382.374,97	5.743.764,30

Annuités à recevoir à Rectifications 1940

- Insuffisance d'exploitation :

Chiffres SNCF	2.048.895.161,–	
Chiffres CVC	2.038.932.256,73	9.962.904,27

Rectifications 1940 à Annuités à recevoir

- Report au compte "Annuités à recevoir" de la différence entre les chiffres provisoires et définitifs du prélèvement sur annuités –

Chiffre SNCF	71.385.685,79	
	~~71.455.723,98~~	
Chiffre CVC	74.199.077,20	2.813.391,41
	~~74.204.202,89~~	~~2.748.478,91~~

Rectifications 1940 à Annuités à recevoir

Liquidation des annuités –

Annuités brutes définitives :

– Avances en argent et en travaux	337.305.502,76
– Dette inscrite	42.176.872,21
– Insuffisances d'exploitation	2.038.932.256,73
– Avances à Eguzon	1.900.000,–
Ensemble	2.420.314.631,70
à déduire :	
Montant du prélèvement de 10% (définitif)	74.199.077,20
Annuité due par la SNCF pour matériel Roll	8.674.246,–
Montant total des annuités à recevoir	2.337.441.308,50

Avances en argent et en travaux	10.720.163,33
Dette inscrite	1.702.243,57
Insuffisances d'exploitation	61.665.642,–
Avances à Eguzon	111.028,30

Décisions encaissées par la SNCF

– Avances en argent	323.689.644,30	
– Dette inscrite	39.912.697,88	
– Insuffisance	1.977.161.835,–	
– Avances à Eguzon	1.788.972,–	2.340.553.149,18

Différence à reverser 7.111.840,68

Dépenses couvertes par Emprunts			Autres dépenses	Dépenses couvertes par Emprunts			Autres dépenses	Dépenses co
Majorables de Charges	Non majorables			Majorables de Charges	Non majorables			Majorables de Charges
	Autres qu'Approvis.ts	Approvisio.ts			Autres qu'Approvis.ts	Approvis.		
	Novembre				Décembre			

~~Annulation de l'écriture passée lors de l'arrêté de l'exercice 1939 par suite de la modification apportée à l'insuffisance totale de cet exercice (rapport N° 4634)~~

~~Règlements à intervenir — à Art. 25 (1 alinéa) 19.628.452,52~~

Recouvrement apporté à l'Insuffisance totale de l'Exercice 1939 par le Contrôle Financier : (rapport N° 4634)

Chiffre	SNCF	4.048.896.079,95
Chiffre	C. F.	4.029.267.627,43
		19.628.452,52

(Lors de l'arrêté définitif des comptes de l'Exercice 1939 les avances Art. 25 ont été diminuées de ce montant par le crédit du compte "Règlements à intervenir")

Règlements à intervenir — à Art. 27

Quote-part de l'Insuffisance du B-C dans les recouvrements apportés à l'Insuffisance totale de 1940, savoir :

Insuffisance primitive :	3.949.994.966,51	
— définitive :	3.938.197.174,49	
		11.797.792,02

Insuffisance — à Charges financières non incorporées (B-C)

Recouvrement apporté à la couverture de l'Insuffisance (B-C) de 1940 (Valeur 31 Mars 1941)

~~Art. 25 (1 alinéa) à Règlements à intervenir — 11.797.792,02~~

S.N.C.F.

SERVICES FINANCIERS

DIVISION CENTRALE DE LA COMPTABILITE GENERALE

BUREAU CENTRAL

Mai 1940

RECAPITULATION DES ECRITURES PIASSEES DANS LA JOURNEE DU 25 Juillet 1940

(Mise d'accord avec le Livre d'Archives)

COMPTES		NOMS DES AGENTS	CAPITAUX Débit		CAPITAUX Crédit		OBSERVATIONS
EST	Direction Régionale		264	.	4 814	83	
	Exploitation	Warnas	39.141.752	28			
	Matériel et Traction						
	Voie et Bâtiments						
NORD	Exploitation		47.980	05	82 525	30	
	Matériel et Traction	Warnas	37.173	54	120 953	18	22,5
	Voie et Bâtiments		118.485	90	41.368	96	12
OUEST	Exploitation		636	-	25 914	52	4,50
	Matériel et Traction	Heyman					
	Voie et Bâtiments		8.798	65			22,5
SUD-EST	Exploitation		64.176	65	62.561	15	27,00
	Matériel et Traction	Chapelle	50	.	30.503	10	
	Voie et Bâtiments						
SUD-OUEST	Exploitation						
	Matériel et Traction	Warnas	1 001	65			
	Voie et Bâtiments		1255	.			
GUILLAUME-LUXEMBOURG							
RETRAITES		Girard	6 765	80	62.561	15	
RETRAITES-ACCIDENTS							
RETRAITES REGIMES SPECIAUX			3672	06			
SUBDIVISION DE LA COMPTABILITE DES RECETTES		Chapelle	70.332.638	64	4.268	75	
FINANCES		Girard	30	46	148.572	26	
OPERATIONS A REGLER		Dupuis	104891	80	1728	85	
COMPTES D'ETABLISSEMENT							
COMPTES D'EXPLOITATION	Dépenses - Ch. 1er	Covel	62561	15	93.112	60	
	Dépenses - Ch. 2, 3, 4		8.858	10	67	75	
	Dépenses - Ch. 5	″					
	Recettes - Ch. 2				5.230	90	
BUREAU DES MANDATS DE PAIEMENT		Fontenis	1029	30	1094.30.303	32	
BUREAU DES RECETTES			197	50	10.035	85	
BUREAU DE LA SOLDE		″	345982	93	164250	64	